



N° 21	Droit social	1 jour	En intra sur demande
	Faire face aux absences : maladie, accident du travail, maladie professionnelle, inaptitude		

Coût : nous consulter

Public/Prérequis et modalités d'accès à la formation : Directeurs ou responsables des Ressources Humaines ou tout autre cadre de direction, en charge de la gestion administrative des contrats de travail.

Pas de prérequis.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Centre a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : formation@uriopss-centre.fr

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel. Formation à distance ou mixte (présentiel + distanciel) possible pour les INTRA.

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier. Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation :

Evaluation des acquis en cours de formation : synthèse à la fin de chaque chapitre et QCM

Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Effectif minimum : 3 personnes

Capacité maximum : 15 personnes

Contact : formation@uriopss-centre.fr

Lieu : à préciser

Objectifs pédagogiques

- Définir les obligations légales ou conventionnelles
- Identifier les responsabilités de l'employeur
- Optimiser la gestion de l'absence du salarié pour maladie
- Maîtriser les procédures liées à l'inaptitude

Programme

Introduction et définitions

Les obligations de l'employeur et du salarié en cas de maladie

Le remplacement du salarié absent

- Le recours au CDD
- Le remplacement par un temps partiel

Les effets de la suspension du contrat

La subrogation

Le licenciement du salarié malade

- Pour inaptitude
- Pour longue maladie

